



# *Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale* **COMMUNIQUÉ**

## **LA FA-FPT NE S'ASSOCIE PAS AU MOUVEMENT SOCIAL DU 12 FÉVRIER 2013**

**D**eux organisations syndicales ont appelé les agents de la Fonction publique à se mobiliser contre la réforme des rythmes scolaires et le projet de territorialisation de l'école primaire, le 12 février prochain.

La réforme des rythmes scolaires aura effectivement un impact sur l'organisation du travail des personnels de la Fonction publique territoriale exerçant leurs missions en relation avec le milieu scolaire. Citons pour exemple le travail des ATSEM en lien avec les enseignants, l'organisation des activités périscolaires, l'entretien des locaux ...

Pour autant, faut-il nécessairement y voir des conséquences uniquement négatives ? Nous ne le pensons pas car

- ✓ des collègues employées sur un temps partiel non choisi pourraient voir, par ce biais, une opportunité d'accéder à un temps plein ;
- ✓ ce pourrait être une réponse pour atténuer le caractère précaire de certains métiers de la filière animation.

Si la FA-FPT peut comprendre les réticences exprimées par les enseignants, compte tenu notamment de l'échec du dialogue social mené à l'Éducation nationale, il lui semble difficile de mettre sur un même plan les préoccupations des professeurs des écoles et celles des agents territoriaux.

La FA-FPT ne s'associe donc pas au mouvement social du 12 février 2013.